

BOURSE D'ADMISSION INTERNATIONALE EN ANGLAIS - FACULTÉ DE GÉNIE

INTRODUCTION

L'Université d'Ottawa est fière de la diversité de ses étudiants internationaux et cherche toujours à accroître cette diversité. Suivant les traces de la bourse d'exonération partielle pour les étudiantes et étudiants internationaux francophones, la Bourse d'admission internationale en anglais contribuera à étendre la réputation de l'Université d'Ottawa en tant qu'établissement postsecondaire de premier plan dans toute l'Afrique. La nouvelle bourse permettra aux étudiants africains qui étudient en anglais d'avoir accès à de nombreux programmes pilotes dans trois facultés pour un coût de scolarité considérablement réduit.

OBJECTIF DU FONDS

Cette bourse d'études renouvelable est offerte à tous les étudiants internationaux citoyens africains, admis entre le trimestre d'automne 2022 et d'hiver 2024, qui étudient en anglais et qui sont inscrits à un programme spécifique de premier cycle de la faculté de génie.

DÉTAILS DE LA BOURSE D'ÉTUDES

Critères d'admissibilité

Le candidat doit

1. être un étudiant international avec un permis d'études valide;
2. avoir la citoyenneté de l'un des pays ou territoires d'Afrique;
3. être nouvellement admis dans l'un des programmes de premier cycle suivants offerts en anglais ou avec l'option d'immersion en français :

Faculté de génie: Génie civil ; Génie chimique

4. être inscrit à temps plein.

Critères de renouvellement

Cette bourse peut être renouvelée chaque année d'étude suivante, pour le même montant offert au moment de l'admission, à condition que le bénéficiaire :

1. Maintienne son inscription à temps plein dans le programme de premier cycle dans lequel il a été admis et inscrit; et
2. Maintienne une moyenne pondérée cumulative (MPC) de 5,0 ou plus à la fin de chaque année universitaire.

Critères de renouvellement : Trimestre printemps-été

Les étudiants inscrits à temps plein au trimestre printemps-été recevront le versement intégral de leur bourse, à condition de satisfaire à tous les critères de renouvellement.

Cette bourse peut également être renouvelée à 50 % de sa valeur initiale pendant les trimestres printemps-été à temps partiel, à condition de s'inscrire à au moins 6 crédits (c'est-à-dire 2 cours).

Un renouvellement à 50% à temps partiel comptera comme un versement complet dans le total des 12 versements possibles.

Notes

1. Cette bourse ne peut pas être combinée avec la Bourse d'excellence pour les étudiants africains qui étudient en anglais;
2. Cette bourse ne peut pas être combinée avec la Bourse d'exonération partielle pour les étudiantes et étudiants internationaux francophones;
3. Cette bourse n'est pas accordée pendant les stages de travail coop;
4. L'interruption temporaire des études, l'inscription à temps partiel ou en tant qu'étudiant spécial mettront fin à la bourse.

Valeur de la bourse : 20 000 \$/an (10 000 \$/trimestre)

Nombre de bourses : Illimité

Fréquence de la bourse : Renouvelable

Niveau ou programme d'études : Premier cycle

Contact pour la demande : Service d'aide financière et de bourses

Date limite de dépôt des candidatures : Offre automatique

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Tous les étudiants admissibles sont pris en considération pour cette bourse et seront informés au moment de leur admission. Aucune candidature n'est requise pour cette bourse. Toutefois, les récipiendaires sont tenus de soumettre une preuve de leur citoyenneté (de l'un des pays ou territoires d'Afrique) avant de recevoir leurs premiers versements de la bourse.